



N/Réf.: 26/415 B-sd  
Objet : Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 16 avril 2026

## CONVOCAATION

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

Saeul,

jeudi, le 7 mai 2026, à 09.30 heures,


à la « Salle des fêtes et des sports »,

7, route d'Arlon, L-7471.

d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,

Le Président,

  
(PAULY Charles)

Le Secrétaire,

  
(DRAUT Serge)



# ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 7 mai 2026

## Séance à huis clos

- 1° Affaires du personnel.
  - a. Démission d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement B1 du service informatique de la DEA [poste F 15] ;
  - b. Approbation d'une demande de prise de pension d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement C1 du service d'exploitation de la DEA [poste F 23].

## Séance publique

- 2° Approbation et signature du registre aux délibérations de la séance du comité de la DEA du 5 mars 2026.
- 3° Approbation de divers actes notariés.
- 4° Création de postes pour le service informatique de la DEA.
- 5° Approbation de l'état des restes à la clôture de l'exercice 2025.
- 6° Approbation et signature des rôles concernant les ventes du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025.
- 7° Approbation des décomptes et réceptions relatifs aux investissements de 2025.
- 8° Fixation des divers fonds dans le cadre des travaux de fin d'année de l'exercice 2025.
- 9° Fixation définitive des montants unitaires de la participation aux charges de fonctionnement de la DEA pour 2025.
- 10° Projets :
  - a. 26402 « Assainissement du réservoir à Troisvierges » - vote du projet et du devis ;
  - b. 27408 « Assainissement de la station de pompage de Tarchamps et conduite Soler – Tarchamps » - Adaptation du projet : vote d'un nouveau projet et d'un nouveau devis.
- 11° Approbation des nouveaux statuts du SEBES.
- 12° Fixation du local de réunion pour la prochaine réunion du comité de la DEA.

\*\*\*\*\*

**Annexes :** Les pièces à l'appui du point 2 de l'ordre du jour.

Les informations concernant l'organigramme, les actes notariés, les décomptes, ainsi que les nouveaux statuts du SEBES vous parviendront par courrier électronique.